

# Dans le canton de Ploemeur, 65,25 % pour le binôme sortant mais un deuxième tour quand même



Ronan Loas et Marianne Rousset. (Photo Le Télégramme)

Lecture : 1 minute.

**Dans le canton de Ploemeur (Ploemeur, Larmor-Plage et Quéven), le binôme sortant Ronan Loas-Marianne Rousset (majorité sortante) totalise 65,25 % des suffrages exprimés mais l'abstention record oblige à faire un deuxième tour.**

65,25 % des suffrages pour le binôme sortant Ronan Loas-Marianne Rousset ; 17,83 % pour la liste de la gauche unie (PS, PC et Génération. S) portée par Marc Bacci et Danielle Le Marre ; 16,93 % pour le binôme citoyen et écologiste de Jean-Baptiste Bouyer et Olivia Uguen. Avec une abstention record de 64,07 %, les vainqueurs du premier tour ne totalisent pas 25 % des inscrits, ce qui oblige à un deuxième tour. Une seule liste a le droit au repêchage, celle arrivée deuxième. L'autre binôme sans étiquette ne peut se maintenir et annoncera ce lundi s'il donne des consignes de vote. En 2015, Ronan Loas était arrivé largement en tête du premier tour avec 42,77 % mais avec une participation plus forte et cinq listes en présence.

**Ronan Loas, Marianne Rousset (union de la droite et du centre) : 65,25% ; Marc Bacci et Danielle Le Marre (gauche unie) : 17,83% ; Jean-Baptiste Bouyer et Olivia Uguen (sans étiquette) : 16,93%**

